



Programme
Communication
et information



unesco



« En cette période de transformation, d'inégalités et de bouleversements profonds, l'UNESCO a redoublé d'efforts pour garantir la liberté d'expression, l'accès à l'information et un développement numérique inclusif dans le monde. Il reste toutefois encore beaucoup à accomplir. Nous appelons tous les États membres et les partenaires à se joindre à nous et à soutenir notre action pour faire en sorte que la communication et l'information demeurent un bien commun et l'une des pierres angulaires des sociétés saines et démocratiques. »

Audrey Azoulay, Directrice générale de l'UNESCO

Action et vision de l'UNESCO

L'UNESCO est l'agence spécialisée des Nations Unies visant à instaurer la paix dans les esprits au travers de l'éducation, des sciences, de la culture, de la communication et de l'information. Sa mission est d'encourager le dialogue interculturel et le développement durable en facilitant la libre circulation des idées.

En adoptant une approche multidisciplinaire et inclusive, l'UNESCO coopère avec les garants des droits et les détenteurs de droits à l'échelle internationale afin d'élaborer et de mettre en œuvre des actions ciblées adaptées aux besoins locaux. Cette démarche permet d'assurer une approche holistique et axée sur les résultats pour promouvoir un changement durable.

Dans le domaine de la communication et de l'information, l'UNESCO défend et encourage la liberté d'expression ainsi que l'indépendance et le pluralisme des médias. L'organisation aspire à bâtir des sociétés du savoir inclusives fondées sur l'accès universel à l'information et l'utilisation innovante des technologies numériques.

L'UNESCO continuera de fournir des moyens d'action aux principaux acteurs en renforçant leurs capacités, en fournissant des conseils stratégiques, en promouvant la coopération internationale, et en assurant le suivi et la prospective dans les domaines de la liberté d'expression, de l'accès à l'information et de la transformation numérique. L'organisation vise ainsi à garantir les libertés fondamentales en ligne comme hors ligne, conformément aux normes internationales.

Ceci est d'autant plus nécessaire pour garantir le développement et l'usage éthiques des nouvelles technologies, lesquelles ont une incidence croissante sur tous les pans des sociétés dans le monde. Les citoyens pourront également jouir de ces libertés fondamentales grâce au développement des compétences du XXI^e siècle et à la promotion d'environnements propices au pluralisme et à la diversité des médias.

L'UNESCO et le Programme 2030

L'UNESCO contribue, par le biais de son mandat unique et transversal dans le domaine de la communication et de l'information, à atteindre plusieurs objectifs de développement durable (ODD), et soutient ainsi la communauté internationale dans ses efforts pour réaliser le Programme 2030.

L'UNESCO contribue largement à l'**ODD 4**, lequel vise à assurer une éducation de qualité pour tous.



L'égalité des genres, énoncée dans l'**ODD 5** et indispensable pour réaliser les autres ODD, est intégrée à l'ensemble de nos actions.



L'UNESCO contribue également à l'**ODD 8**, lequel vise à promouvoir la croissance économique.



L'**ODD 9** appelle à étendre la recherche scientifique et l'innovation, en particulier dans les pays en développement.



L'**ODD 10** appelle à réduire les inégalités.



L'**ODD 11** appelle à rendre les villes résilientes et durables.



L'**ODD 13** appelle à lutter contre les changements climatiques.



L'**ODD 16** promeut la paix, la justice et la mise en place d'institutions efficaces. La cible 16.10 en particulier vise à garantir l'accès du public à l'information et à protéger les libertés fondamentales.



L'**ODD 17** appelle à établir des partenariats pour la réalisation des

Priorité globale Égalité des genres

L'égalité des genres est au cœur de la vision et des actions de l'UNESCO. Pour l'UNESCO, l'égalité des genres signifie l'égalité entre les femmes et les hommes, les filles et les garçons, sur le plan des droits, des responsabilités et des chances.

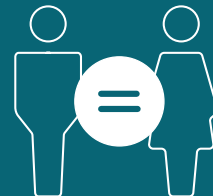
Cela suppose la prise en considération des intérêts, des besoins et des priorités des femmes au même titre que ceux des hommes, en tenant compte de la diversité des groupes de femmes et d'hommes.

Parvenir à l'égalité des genres signifie qu'il faut vaincre les rapports de force et les vulnérabilités sociales systémiques et asymétriques. Cela nécessite de repenser et de transformer les structures et les systèmes actuels. En tenant compte des enjeux actuels et en adoptant une approche transversale et thématique pour l'ensemble de leurs actions, l'UNESCO et ses partenaires s'efforcent de contribuer à un programme mondial dynamique pour faire progresser les droits humains et l'égalité des genres dans tous leurs domaines de compétence.

Dans le domaine de la communication et de l'information, l'UNESCO accorde une importance particulière à mettre fin aux inégalités de genre. L'UNESCO s'emploie notamment à promouvoir l'égalité des genres dans les politiques, les pratiques et le contenu des médias, à accroître la sécurité des femmes journalistes en ligne comme hors ligne, à renforcer les capacités et les connaissances des femmes et des filles en matière de technologies numériques et à améliorer l'accès inclusif à l'information et au savoir, notamment par le biais du patrimoine documentaire.

Pour en savoir plus: [*Plan d'action de l'UNESCO pour la priorité Égalité des genres 2014-2021*](#)

L'égalité des genres est un principe qui sous-tend les droits humains, une condition préalable d'un développement durable et fondé sur l'être humain, mais aussi un objectif en soi.



Priorité globale Afrique

L'Afrique est une priorité de longue date pour l'UNESCO. Le continent compte le plus grand nombre de jeunes dans le monde, avec un cinquième de la jeunesse mondiale, et près de 75 % de la population est âgée de moins de 35 ans.

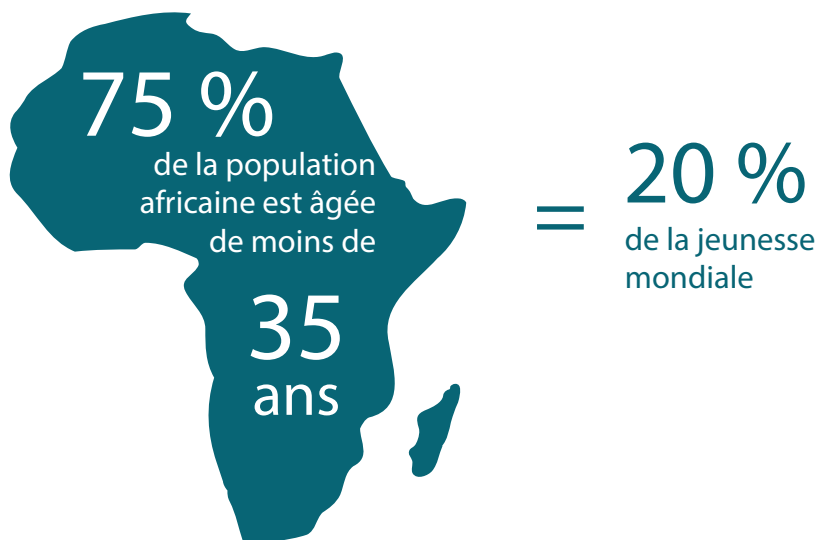
Les programmes de l'Organisation intègrent par conséquent tous un volet sur l'Afrique. En adoptant une approche transversale et en s'intéressant plus particulièrement à la jeunesse et à l'égalité des genres, l'UNESCO s'efforce de contribuer à la réalisation de l'« Agenda 2063 – L'Afrique que nous voulons ». Sa vision :

« Une Afrique intégrée, prospère et pacifique, dirigée par ses propres citoyens, et représentant une force dynamique sur la scène internationale. »

En mettant en place des actions ciblées et en faisant de l'Afrique une priorité dans l'ensemble de ses programmes, l'UNESCO répond à des enjeux de taille liés à la croissance démographique, à la transformation sociale et à la gouvernance démocratique, ainsi qu'au développement durable et à la croissance économique.

À travers ses projets et ses activités dans le domaine de la communication et de l'information, l'UNESCO contribue à la priorité globale Afrique dans trois pôles d'action majeurs : l'Organisation participe à instaurer une culture de paix et de non-violence, promeut un environnement propice à la liberté d'expression et au développement des médias et met à profit l'innovation et la technologie, notamment l'intelligence artificielle, afin d'encourager un développement durable et inclusif.

Pour en savoir plus: [*La Priorité Afrique à l'UNESCO : une stratégie opérationnelle pour sa mise en oeuvre, 2014-2021*](#)



Promouvoir la liberté d'expression, l'accès à l'information et la sécurité des journalistes



Enjeux principaux

Le travail crucial des journalistes, qui consiste à fournir des informations fiables aux citoyens, est toutefois compromis par le nombre croissant de restrictions à la liberté d'expression et par les attaques en ligne et les agressions physiques incessantes dont ils sont victimes. Les femmes journalistes sont particulièrement visées par le harcèlement et les menaces, surtout en ligne.

Les crimes contre les journalistes restent largement impunis : l'UNESCO a recensé plus de 950 meurtres de journalistes au cours de la dernière décennie, et 90 % de ces crimes demeurent non élucidés.

Parallèlement, le recours aux technologies numériques pour personnaliser et modérer le contenu peut avoir des répercussions sur la liberté d'expression et faciliter la diffusion de la désinformation et de la fausse information. Les informations trompeuses et les fausses informations nuisent à la confiance sociale et compromettent l'accès à des informations fiables et vérifiées. Cette situation peut à son tour fausser la compréhension d'enjeux cruciaux par les citoyens et perturber les processus démocratiques, tels que les élections.

L'utilisation accrue des plateformes numériques a également entraîné la propagation des discours de haine alimentant la discrimination, l'hostilité et la violence en ligne comme hors ligne, en raison de l'absence de cadres mondiaux et inclusifs régissant la gouvernance d'Internet.

Pour faire face à ces enjeux, il est nécessaire de protéger et de promouvoir l'information en tant que bien commun universel contribuant à la paix et au développement durable.



Avec votre soutien, l'UNESCO entend...

- Plaider en faveur de la liberté d'expression dans le monde entier par des actions ciblées, en s'appuyant sur des partenariats et des réseaux aux niveaux international, régional et local.
- Diriger les commémorations internationales de la Journée mondiale de la liberté de la presse, de la Journée internationale de l'accès universel à l'information et de la Journée internationale de la fin de l'impunité pour les crimes commis contre les journalistes.
- Diriger la mise en œuvre du Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité et surveiller et rendre compte des crimes commis contre les journalistes, notamment par le biais de l'Observatoire de l'UNESCO des journalistes assassinés.
- Sensibiliser aux menaces spécifiques auxquelles sont confrontées les femmes journalistes et renforcer les capacités pour améliorer leur sécurité.
- Promouvoir les normes et standards internationaux en matière de réforme et de réglementation des médias.
- Rechercher et rendre compte sur l'état de la liberté d'expression et la sécurité des journalistes dans le monde, notamment par le biais du rapport de l'UNESCO sur les Tendances mondiales en matière de liberté d'expression et de développement des médias et du Rapport de la Directrice générale de l'UNESCO sur la sécurité des journalistes et le danger de l'impunité.
- Renforcer les capacités du système judiciaire et des forces de sécurité à protéger la liberté d'expression, l'accès à l'information et d'autres droits fondamentaux en ligne et hors ligne, par le biais de l'initiative de l'UNESCO pour la formation des juges.
- Plaider pour une plus grande transparence et une redevabilité accrue des plateformes en ligne, et répondre aux problématiques associées, telles que la diffusion de fausses informations et des discours de haine en ligne.
- Renforcer les capacités des autorités électorales à lutter contre la désinformation et la désinformation durant les élections et processus démocratiques.

« Les journalistes sont indispensables pour garantir le droit fondamental à la liberté d'expression [...]. Lorsqu'[ils] sont attaqués en toute impunité, il y a une défaillance des systèmes judiciaires et de sécurité pour tous. »
— Audrey Azoulay,
Directrice générale de l'UNESCO

Réalisations récentes

- Quatre lauréats du Prix mondial de la liberté de la presse UNESCO/Guillermo Cano, ont été libérés de prison après avoir reçu le prix. La lauréate du prix 2021 a reçu le Prix Nobel de la paix la même année.
- L'UNESCO a formé plus de 23 000 acteurs du judiciaire de plus de 150 pays, et 8 500 agents des forces de l'ordre sur les questions de liberté d'expression, d'accès à l'information et de sécurité des journalistes.
- Depuis 2018, l'UNESCO a contribué à réformer les politiques en matière de médias dans plus de 15 pays afin de les aligner aux normes internationales et d'être sensible au genre, au travers du Programme multidonateur de l'UNESCO sur la liberté d'expression et la sécurité des journalistes (MDP).
- Le Fonds mondial pour la défense des médias, administré par l'UNESCO, a soutenu des organisations de la société civile pour renforcer la liberté des médias et la protection juridique des journalistes dans plus de 50 pays depuis 2020. L'UNESCO a reçu 140 propositions de candidats du monde entier suite à l'appel à partenariats de 2021.
- En 2020, l'UNESCO a lancé un projet de recherche mondial sur la manière de lutter contre la violence en ligne à l'égard des femmes journalistes. 75% des personnes interrogées, provenant de 125 pays, ont indiqué avoir subi des violences en ligne. Le document de discussion présentant la recherche «The Chilling: Tendances mondiales de la violence en ligne contre les femmes journalistes» a trouvé un écho dans le monde entier.
- L'UNESCO célèbre chaque année la Journée mondiale de la liberté de la presse, qui fait progresser le débat politique et l'engagement international en faveur de la liberté des médias. La Déclaration Windhoek +30, adoptée en 2021, affirme que l'information est un bien public et appelle à la viabilité des médias, à l'éducation aux médias et à l'information et à la transparence des plateformes Internet. La transparence des plateformes Internet a également été présentée dans une note thématique intitulée «Laissons entrer le soleil: transparence et responsabilité à l'ère numérique».
- En 2021, la Plateforme numérique africaine sur la sécurité des journalistes en Afrique a été lancée par des parties prenantes des médias africains et des organisations intergouvernementales régionales pour surveiller les crimes commis contre les travailleurs des médias sur le continent.



Plus de
23 000

acteurs du judiciaire



Plus de
8 500

agents des forces
de l'ordre

formés à la liberté
d'expression, à l'accès
à l'information et
à la sécurité des
journalistes.

Devenir partenaire de l'UNESCO

Contact : Guilherme Canela de Souza Godoi, Chef de Section, Liberté d'expression et sécurité des journalistes, g.godoi@unesco.org

Pour en savoir plus : « Favoriser la liberté d'expression », « Multi-Donor Programme on Freedom of Expression and the Safety of Journalists » (Programme multi-donateur sur la liberté d'expression et la sécurité des journalistes de l'UNESCO)

Autonomiser les sociétés, les citoyens et les jeunes par l'éducation aux médias et à l'information



unesco



| Enjeux principaux

L'essor des technologies numériques a de profondes répercussions sur la manière dont l'information est produite, partagée et utilisée. Les citoyens, et en particulier les jeunes, sont plus connectés que jamais, mais bon nombre d'entre eux ignorent les mécanismes qui régissent leur présence numérique et leur engagement avec l'information en ligne et hors ligne.

Bien que les services en ligne offrent de nouvelles formes de participation, la transformation numérique s'est accompagnée d'une montée des discours de haine, de la désinformation et de la désinformation sur Internet.

La personnalisation et la modération des contenus confortent encore un peu plus cette tendance dangereuse, avec de graves répercussions sur la liberté d'expression et le développement démocratique.

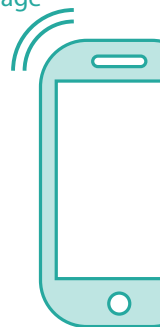
Les inégalités de genre et les disparités socioéconomiques renforcent en outre les déséquilibres croissants dans l'accès au numérique et les compétences informatiques. Dans un monde où les nouvelles technologies constituent de puissants leviers de développement humain, des progrès doivent encore être accomplis pour permettre à tous les pays d'exploiter les possibilités offertes par la transformation numérique, de réduire la fracture numérique et de garantir la participation éclairée des citoyens aux processus démocratiques.

En développant les compétences relatives au numérique, aux médias et à l'information des citoyens et des jeunes, l'UNESCO contribue à l'édification de sociétés éduquées aux médias et à l'information.

Avec votre soutien, l'UNESCO entend...

- Élaborer des normes mondiales sur l'éducation aux médias et à l'information, et soutenir leur mise en oeuvre dans les programmes d'enseignement, les politiques des secteurs public et privé, les médias et les organisations de jeunesse, tout en abordant également des thèmes émergents tels que l'intelligence artificielle.
- Renforcer les réseaux et la recherche sur l'éducation aux médias et à l'information afin de promouvoir l'éducation à la citoyenneté mondiale, notamment par le biais de l'Alliance sur l'éducation aux médias et à l'information de l'UNESCO et du Réseau universitaire sur l'éducation aux médias et à l'information et le dialogue interculturel (MILID), et développer l'initiative d'apprentissage entre pairs sur les médias sociaux MIL CLICKS.
- Diriger la célébration annuelle de la Semaine mondiale de l'éducation aux médias et à l'information et organiser des forums internationaux de jeunes pour promouvoir le partage de connaissances et l'autonomisation par l'éducation au numérique.
- Comblar la fracture numérique et le fossé numérique entre les genres grâce à l'initiative YouthMobile de l'UNESCO, qui développe des compétences en codage et en programmation chez les jeunes, afin de trouver des solutions locales aux problèmes de développement durable par le développement d'applications mobiles.
- Donner aux filles et aux femmes enseignantes en TIC des moyens d'action grâce à des ateliers YouthMobile ciblés, afin d'améliorer leurs compétences numériques et de les aider à devenir des leaders en matière de technologie et d'innovation.

L'initiative YouthMobile de l'UNESCO s'appuie sur l'enseignement informatique et l'accès généralisé aux téléphones portables pour renforcer les compétences des élèves. Elle a pour but d'initier les jeunes filles et garçons au codage et les encourage à concevoir, promouvoir et déployer des applications mobiles répondant à des problèmes liés au développement durable.



Réalisations récentes

- L'UNESCO a sensibilisé le monde entier à l'éducation aux médias et à l'information à travers la Semaine mondiale de l'éducation aux médias et à l'information qui a lieu chaque année et des campagnes mondiales sur les médias sociaux. De 2016 à 2020, quelque 115 pays ont renforcé la sensibilisation à l'éducation aux médias et à l'information et plus de 750 événements ont célébré la Semaine.
- L'initiative de médias sociaux et d'éducation par les pairs MIL CLICKS, lancée en 2017, aide les gens à acquérir des compétences en matière d'éducation aux médias et à l'information. MIL CLICKS a déjà mobilisé plus de 20 000 jeunes dans le cadre du projet Social Media 4 Peace visant à renforcer les capacités à contrer les contenus préjudiciables en ligne.
- Des parties prenantes dans près de 100 pays ont été formées à la deuxième et nouvelle édition du modèle du Programme de Formation d'Éducation aux Médias et à l'Information de l'UNESCO pour les enseignants et les apprenants, intitulée «Citoyens éduqués aux Médias et à l'Information».
- L'UNESCO a soutenu plus de 128 établissements de formation et 300 établissements d'enseignement secondaires à travers le monde dans la mise à l'essai de la précédente édition du programme d'éducation aux médias et à l'information et s'est impliquée auprès de 300 organisations de jeunes, dont 100 en Afrique, en vue d'intégrer l'éducation aux médias et à l'information dans leurs politiques et activités, touchant ainsi des centaines de milliers de personnes.
- Grâce à l'initiative YouthMobile, l'UNESCO a donné aux jeunes filles et garçons les moyens d'acquérir des compétences numériques et de codage dans plus de 40 pays. YouthMobile a soutenu des initiatives à fort impact telles que l'Africa Code Week organisée par SAP, le plus grand événement annuel de codage du continent, initiant plus de 10 millions de jeunes au codage informatique dans plus de 40 pays entre 2018 et 2020, dont 46% de filles ou de jeunes femmes.
- L'UNESCO a aidé au moins 25 pays à élaborer des politiques et stratégies nationales en matière d'éducation aux médias et à l'information.

Plus de
20 000

jeunes ont participé
au projet de formation
mené par les pairs

MIL CLICKS

pour acquérir des
compétences dans le
domaine de l'éducation
aux médias et à
l'information.



Devenir partenaire de l'UNESCO

Contact : Mirta Lourenço, Chef de Section, Éducation aux médias et à l'information et le développement des médias, m.lourenco@unesco.org

Pour en savoir plus : « Éducation aux médias et à l'information », « Initiative sur les réseaux sociaux MIL CLICKS », « YouthMobile »

Encourager le développement de médias indépendants, libres, diversifiés et respectueux de l'égalité des genres



unesco



I Enjeux principaux

Un journalisme libre, pluraliste, indépendant et de qualité est un pilier de la démocratie, car il relaie des informations permettant aux citoyens de prendre part activement à la vie démocratique. La pandémie de COVID-19 a mis davantage en évidence le rôle essentiel des médias et des journalistes dans la transmission d'informations fiables dans un contexte de crise, en particulier aux communautés isolées ou vulnérables. Pourtant, aujourd'hui, les médias sont confrontés à des difficultés sans précédent.

- La numérisation bouleverse les modèles commerciaux et accroît la dépendance des organisations de médias traditionnels à l'aide publique et privée. Cette situation menace l'indépendance des médias et risque de porter atteinte à la confiance du public envers le secteur.
- La pandémie de COVID-19 a mis en évidence la capacité limitée des médias à lutter contre la désinformation ainsi que les conditions de travail précaires et dangereuses auxquelles sont exposés bon nombre de professionnels des médias dans le monde.
- L'égalité des genres dans le secteur des médias stagne, voire régresse dans de nombreux pays.

Dans les organisations de médias, les femmes occupent seulement 27 % des postes de direction. Elles représentent en outre moins de 25 % des personnes visibles dans les médias.

Avec votre soutien, l'UNESCO entend...

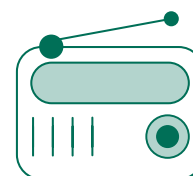
- Soutenir les politiques et les réformes législatives visant à favoriser le pluralisme et l'indépendance des médias, afin de défendre la vision de l'information comme bien public.
- Soutenir le développement des médias en utilisant les cadres d'évaluation des politiques de l'UNESCO, tels que les Indicateurs pour la sécurité des journalistes (ISJ) et les Indicateurs d'égalité des genres dans les médias (IGRM).
- Renforcer la viabilité des médias et les aider à développer des modèles financiers durables, et favoriser la diversité dans la gestion et le contenu.
- Fournir un appui financier et technique aux projets de développement des médias à l'échelle locale qui favorisent la diversité et l'indépendance des médias, dans le cadre du Programme international pour le développement de la communication (PIDC) de l'UNESCO.
- Promouvoir le rôle essentiel de la radio dans le pluralisme des médias en organisant, à l'échelle internationale, la commémoration de la Journée mondiale de la radio (13 février) et en soutenant les radios communautaires.
- Faire progresser l'égalité des genres dans les médias et par leur biais en améliorant les politiques et les pratiques en matière de gestion des médias et en encourageant une représentation et une couverture tenant compte des questions de genre dans les contenus des médias.
- Consolider les capacités des médias à assurer une couverture professionnelle et éthique des situations d'urgence et de crise ainsi que des enjeux clés, tels que le changement climatique, l'immigration et le terrorisme.
- Améliorer l'enseignement du journalisme en élaborant des supports et des programmes d'apprentissage de pointe en collaboration avec les grandes écoles de journalisme et en promouvant l'Initiative mondiale d'excellence pour l'enseignement du journalisme.



Le Programme international pour le développement de la communication (PIDC) encourage le développement des médias libres et indépendants depuis 40 ans, en soutenant des projets médiatiques dans les pays en développement.

Réalisations récentes

- Le PIDC a soutenu 147 nouveaux projets de développement des médias dans près de 80 pays, pour un montant total de 4,1 millions de dollars US entre 2018 et 2019.
- Des milliers de stations de radio publiques, privées et communautaires ont été mobilisées pour prévenir la propagation de la COVID-19, en diffusant des messages de sensibilisation dans plus de 40 langues afin de promouvoir des comportements sains et pour couper court aux rumeurs à propos du virus.
- L'UNESCO a aidé plus de 30 organisations médiatiques à renforcer les politiques éditoriales sur les jeunes et l'égalité des genres dans les médias et a fourni une formation afin de promouvoir l'égalité des genres dans les médias à plus de 90 institutions médiatiques.
- La Journée mondiale de la radio 2021 a été célébrée à travers plus de 600 événements dans 128 pays et a mis en évidence l'évolution et le rôle connecteur de la radio.
- L'UNESCO a élaboré des lignes directrices sur la manière de travailler avec les médias pour prévenir la violence sexiste, en collaboration avec ONU-Femmes ainsi qu'un manuel destiné aux professionnels des médias sur la manière de rendre compte de la violence à l'égard des femmes et des filles.
- Le manuel de l'UNESCO 'Journalisme, « fake news » & désinformation' a été traduit dans plus de 40 langues et fournit aux journalistes et aux professionnels des médias du monde entier des orientations pour combattre la mésinformation et la désinformation.



La Journée mondiale de la radio 2021 a été célébrée par des centaines d'événements dans 128 pays.

Devenir partenaire de l'UNESCO

Contact : Guy Berger, Directeur pour les stratégies et les politiques en matière de communication et d'information, Secrétaire du Programme international pour le développement de la communication (PIDC), g.berger@unesco.org, et Mirta Lourenço, Chef de Section, Éducation aux médias et à l'information et le développement des médias, m.lourenco@unesco.org

Pour en savoir plus : « Développement des médias et PIDC », « Pluralisme des médias et diversité », « Multi-Donor Programme on Freedom of Expression and Safety of Journalists » (Programme multi-donateur sur la liberté d'expression et la sécurité des journalistes de l'UNESCO)

Promouvoir un libre accès à l'information pour tous et encourager la diversité linguistique



| Enjeux principaux

Il est essentiel que les citoyens puissent accéder à des informations fiables pour contribuer au développement durable de leur communauté et inciter les pouvoirs publics à respecter leurs obligations. Même si les progrès technologiques ont permis d'améliorer l'accès à l'information et au savoir, ils ont également engendré de nouvelles formes d'exclusion et d'inégalités.

Outre la fracture numérique, la barrière de la langue continue de porter atteinte au droit à l'information des peuples autochtones et des locuteurs de langues minoritaires.

Avec à peine 5 % des langues du monde représentées sur Internet, près de 40 % des 7 000 langues parlées sur notre planète risquent aujourd'hui de disparaître. Les langues autochtones, en particulier, s'éteignent à un rythme alarmant dans le monde, mettant en péril des cultures et des systèmes de savoir uniques tout entiers.

D'autres populations marginalisées, telles que les personnes handicapées, les femmes et les filles, continuent de rencontrer des obstacles pour accéder à l'information, ce qui risque d'aggraver les inégalités auxquelles elles sont déjà confrontées.

Les restrictions d'accès à l'information en ligne d'une part, causées par la fracture numérique, et à l'information hors ligne d'autre part en raison de la fermeture des établissements d'enseignement et des bibliothèques, ont exacerbé les problèmes d'accessibilité à l'information rencontrés par les groupes marginalisés.

Pour répondre efficacement à ces problématiques, un partage inclusif et transparent des données et des informations est nécessaire, au même titre qu'une démocratisation du savoir, le tout appuyé par des cadres de politiques publiques adaptés et un usage innovant des technologies numériques.



Avec votre soutien, l'UNESCO entend...

- Protéger et promouvoir le droit d'accès à l'information en tant que liberté fondamentale et pilier essentiel de la construction de sociétés du savoir inclusives.
- Suivre et rendre compte sur l'accès à l'information, en tant qu'organisation responsable de l'indicateur 16.10.2 de l'ODD relatif à l'accès public à l'information, et aider les pays à suivre les progrès accomplis dans la réalisation de cet objectif mondial.
- Renforcer et étendre les actions menées dans le cadre du Programme Information pour tous (PIPT), afin de développer des politiques nationales de l'information et des stratégies de connaissance grâce aux TIC.
- Encourager le multilinguisme et la diversité linguistique au travers de la *Recommandation de l'UNESCO concernant la promotion et l'usage du multilinguisme et l'accès universel au cyberspace*, et de l'Atlas mondial des langues de l'UNESCO, ainsi qu'en codirigeant la mise en œuvre de la Décennie internationale des langues autochtones 2022-2032 avec le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies.
- Mettre en avant des solutions inclusives pour l'autonomisation des personnes handicapées, en décernant le Prix UNESCO/Émir Jaber al-Ahmad al-Jaber al-Sabah pour l'autonomisation des personnes handicapées par les technologies numériques.
- Plaider en faveur d'un accès libre à l'information scientifique, aux données libres et à l'accès universel à la recherche afin de combler les écarts dans les connaissances scientifiques et de favoriser la coopération Sud-Sud dans ce domaine.

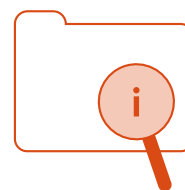
L'UNESCO encourage le multilinguisme et la diversité linguistique par le biais de sa *Recommandation sur la promotion et l'usage du multilinguisme et l'accès universel au cyberspace*.



Réalisations récentes

- L'UNESCO a positionné les langues autochtones sur l'agenda mondial à travers l'Année internationale des langues autochtones 2019, avec plus de 900 événements organisés dans le monde entier et en dirigeant les préparatifs internationaux et multipartites de la Décennie internationale des langues autochtones (2022-2032).
- L'Atlas mondial des langues de l'UNESCO a été développé. Cette plateforme dynamique et alimentée par des données contient des informations détaillées sur plus de 8000 langues dans le monde et favorise le partage des connaissances sur la diversité des langues dans le monde.
- Les capacités de suivi et de communication d'informations des États membres sur l'accès public à l'information ont été améliorées, avec 102 pays ayant participé à l'exercice de rapport sur l'ODD 16.10.2 en 2021, soit une augmentation de 48% par rapport à 2020, avec le soutien du Programme international pour le développement de la communication (PIDC) de l'UNESCO.
- L'UNESCO mène la commémoration mondiale de la Journée internationale de l'accès universel à l'information. L'édition 2021 a permis de sensibiliser au rôle des lois sur l'accès à l'information et à leur mise en œuvre avec le thème «Mieux reconstruire avec l'accès à l'information».
- L'UNESCO a aidé 24 États membres à élaborer une législation sur l'accès à l'information, conformément aux normes internationales.

Le Programme Information pour tous (PIPT) a été créé en 2001 en tant que plateforme de discussions sur les politiques internationales dans le domaine de l'accès à l'information et au savoir.



Devenir partenaire de l'UNESCO

Contact : Marielza Oliveira, Directrice pour les partenariats et le suivi du programme opérationnel en matière de communication et d'information, Secrétaire du Programme Information pour tous (PIPT), m.oliveira@unesco.org et Jaco Du Toit, Chef de Section, Accès universel à l'information, j.dutoit@unesco.org

Pour en savoir plus : « Accès à l'information », « Programme Information pour tous (PIPT) », « Prix UNESCO/Émir Jaber al-Ahmad al-Jaber al-Sabah pour l'autonomisation des personnes handicapées par les technologies numériques »

Encourager l'innovation et une transformation numérique inclusive au service du développement durable



unesco

| Enjeux principaux

Les technologies numériques et l'innovation sont de plus en plus essentielles au développement humain et à l'édification de sociétés du savoir inclusives. Les nouvelles technologies, à l'instar de l'IA, la technologie blockchain et l'Internet des objets, semblent particulièrement prometteuses à ce titre.

Cette promesse technologique est cependant de plus en plus confrontée à un ensemble de problématiques d'ordre éthique et d'accessibilité risquant de porter atteinte aux droits humains fondamentaux, voire d'y faire obstacle.

La surveillance accrue, l'exploitation et le profilage des données, le biais algorithmique et la prise automatisée de décisions sont autant d'enjeux qui représentent de nouveaux risques pour les droits à la vie privée et la non-discrimination. En outre, le fossé qui existe au sein même des pays et entre eux en matière de compétences numériques et d'accessibilité accroît les inégalités sociales, économiques et de genre existantes.

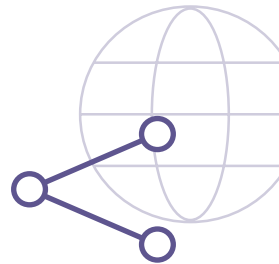
L'UNESCO répond à ces enjeux en promouvant une approche du développement numérique réellement multipartite qui respecte les droits humains et les principes d'ouverture et d'accessibilité.



Avec votre soutien, l'UNESCO entend...

- Comblent les fractures numériques et de la connaissance et favoriser une transformation numérique inclusive qui respecte et protège les droits de l'homme par le renforcement des capacités, le conseil stratégique et la sensibilisation.
- Surveiller et traiter les risques potentiels des nouvelles technologies telles que l'intelligence artificielle (IA) et élaborer des normes et des cadres fondés sur les droits pour contribuer à garantir une approche centrée sur l'homme dans leur application.
- Renforcer les capacités pour mettre en oeuvre les normes internationales et prévenir la discrimination - y compris la prolifération des préjugés sexistes - grâce à la technologie.
- Soutenir les évaluations nationales concernant le développement d'Internet et le respect des principes en matière de droits humains, d'ouverture, d'accessibilité et de gouvernance multipartite (DOAM), en appliquant le cadre des Indicateurs sur l'universalité de l'Internet de l'UNESCO.
- Favoriser le renforcement des compétences numériques chez les jeunes en accordant une attention particulière à l'égalité des genres, grâce à des cours en ligne de micro-apprentissage et à d'autres outils innovants. Une bande dessinée sera publiée pour faire participer les jeunes au développement de l'IA.
- Promouvoir une IA inclusive et centrée sur l'humain en Afrique grâce à des données libres, ainsi qu'à des réseaux régionaux renforcés et des outils personnalisés.
- Soutenir la mise en oeuvre de la *Recommandation de l'UNESCO sur les ressources éducatives libres (REL)*, afin de tirer parti de leur potentiel transformateur pour l'apprentissage tout au long de la vie, la démocratisation du savoir et l'innovation.
- Innover dans la formation des enseignants à l'aide des technologies numériques, et étendre l'utilisation du Référentiel UNESCO de compétences TIC pour les enseignants afin de renforcer l'apprentissage à l'ère numérique.

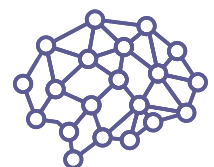
Bien que 51 % de la population mondiale utilise Internet, on estime à 3,7 milliards le nombre de personnes n'ayant pas accès à Internet. Dans les pays les moins avancés, seule 19 % de la population utilise Internet.



Réalisations récentes

- L'UNESCO a noué des partenariats et des projets internationaux en lien avec l'IA comme le lancement récent de la plateforme *GlobalPolicy.ai* en 2021, en partenariat avec d'autres organisations internationales, permettant aux citoyens et aux parties prenantes d'accéder à des informations actualisées dans le monde sur les initiatives de politiques en matière d'IA.
- L'UNESCO a stimulé un dialogue politique sur les questions relatives à l'IA, notamment à travers une série de dialogues mondiaux en 2021 sur l'IA et la planète, en partenariat avec le PNUE, afin de faire participer les parties prenantes publiques et privées aux défis de l'IA et du changement climatique.
- Une enquête régionale en Afrique a mobilisé 32 pays et a permis d'évaluer les besoins dans le domaine de l'IA et les exigences en matière de renforcement des capacités sur le continent. Un rapport présentant les réponses a été publié en 2021 par l'UNESCO et de nouvelles initiatives sont en cours d'élaboration pour assurer le suivi des priorités identifiées sur le continent.
- Le lancement de la Coalition dynamique pour les ressources éducatives libres (REL) en 2020 a encouragé la création et l'utilisation de matériels sous licence libre pour l'apprentissage, l'enseignement et la recherche et compte plus de 40 pays.
- 33 pays ont utilisé et/ou utilisent les indicateurs sur l'universalité de l'Internet de l'UNESCO pour évaluer leur environnement national d'Internet afin d'aider à améliorer les politiques associées et une Coalition dynamique sur l'universalité de l'Internet a été lancée en 2020 pour encourager les pays à promouvoir un Internet libre, ouvert et accessible à tous et fournir un espace pour le dialogue et la collaboration multipartite.
- L'UNESCO développe des ressources telles qu'un cours en ligne ouvert et massif (MOOC) pour renforcer les capacités du système judiciaire en matière d'IA et d'État de droit, ainsi qu'une publication sur les angles morts dans l'élaboration des politiques et des programmes d'IA, en coopération avec Mila - l'Institut québécois d'intelligence artificielle.

Pour lutter contre la COVID-19, l'UNESCO a lancé la campagne #DontGoViral, dont le but est d'informer les communautés et de limiter la propagation de fausses informations sur le virus. La campagne, qui a mobilisé plusieurs célèbres artistes africains, a reçu plus de 580 créations de 54 pays d'Afrique et généré près de 220 millions de visites sur les réseaux sociaux.



Devenir partenaire de l'UNESCO

Contact : Cédric Wachholz, Chef de Section, Innovation et transformations numériques, c.wachholz@unesco.org

Pour en savoir plus : « [Construire des sociétés du savoir](#) », « [L'UNESCO et l'intelligence artificielle](#) », « [Gouvernance de l'Internet](#) »

Protéger, préserver et promouvoir l'accès au patrimoine documentaire mondial



unesco

| Enjeux principaux

De la préservation de documents dans les bibliothèques, les archives et les musées au logiciel permettant la transformation numérique, le patrimoine documentaire est une composante essentielle de la mémoire collective de l'humanité. Cette ressource indispensable nous permet de tirer des enseignements du passé, pour nous aider à construire des sociétés plus justes, plus inclusives et plus durables ou à faire face aux crises actuelles en nous informant sur les réponses apportées aux crises passées.

De nombreux objets et collections originaux et intacts sont aujourd'hui menacés par le pillage et la dispersion, le commerce illicite, la destruction délibérée, la conservation inappropriée et le manque de financement.

Ces risques sont exacerbés par les crises (conflits, catastrophes naturelles, etc.).

Il est donc nécessaire de mettre en œuvre de nouvelles stratégies pour soutenir et moderniser les outils et les techniques de préservation du patrimoine documentaire. La préservation numérique doit également être prise en compte dans les stratégies de réduction des risques de catastrophe. Ces stratégies doivent également prévoir le renforcement des capacités des institutions de mémoire et de recherche, afin d'accroître leur résilience face aux situations d'urgence et de crise.



Avec votre soutien, l'UNESCO entend...

- Promouvoir la préservation et l'accessibilité du patrimoine documentaire pour le développement durable et la paix, notamment par le biais du Programme Mémoire du monde.
- Renforcer les réseaux et les partenariats locaux, régionaux et internationaux pour l'identification, la préservation et l'accessibilité du patrimoine documentaire ainsi que le plaidoyer en amont pour des politiques de préservation durable du patrimoine documentaire.
- Renforcer les capacités des décideurs publics et des institutions de mémoire afin de mettre en œuvre la *Recommandation de l'UNESCO concernant la Préservation et l'Accessibilité du Patrimoine Documentaire, y Compris le Patrimoine Numérique*.
- Encourager la résilience et la préparation aux situations d'urgence des institutions de mémoire, notamment en Afrique et dans les petits États insulaires en développement, en soutenant les stratégies de réduction des risques de catastrophe et la protection du patrimoine documentaire dans les zones de conflit.
- Promouvoir la conservation numérique du patrimoine documentaire par le biais d'initiatives telles que PERSIST, un projet mené dans le cadre du Programme Mémoire du monde, axé sur la numérisation pour la conservation à long terme et l'accès au patrimoine documentaire numérisé.
- Promouvoir le rôle important des femmes et des groupes marginalisés dans les processus et les projets relatifs au patrimoine documentaire, et soutenir les initiatives de recherche et de suivi.

Réalisations récentes

- L'UNESCO a sensibilisé le public à l'importance du patrimoine documentaire, notamment par le biais d'inscriptions au Registre international Mémoire du monde.
- L'UNESCO a renforcé les capacités des archives, des musées et des bibliothèques à répondre efficacement aux crises et a soutenu les institutions de mémoire dans la numérisation des éléments du patrimoine documentaire.
- Le deuxième Forum mondial sur les politiques de préservation du patrimoine documentaire pour la réduction et la gestion des risques de catastrophe, qui s'est tenu en 2021, a permis de sensibiliser les experts et les décideurs politiques et de favoriser les échanges sur les questions de réduction des risques de catastrophe en tant que facteur de préservation durable du patrimoine documentaire.
- Une consultation internationale organisée par l'UNESCO, qui s'est tenue en 2020 au Mali, sur la protection, l'accessibilité et la promotion des anciens manuscrits au Sahel, a permis de produire des recommandations de politiques nationales sur le sujet.
- Le développement de l'archive en ligne Software Heritage a été soutenu par l'UNESCO, offrant un accès libre au code source de plus de 166 millions de logiciels.
- Le projet « Women in History – Telling HERstory through Memory of the World » (Les femmes dans l'histoire- raconter son histoire à travers le Programme Mémoire du monde) identifie et met en valeur les histoires liées au genre ou au patrimoine documentaire qui dépeint les réalisations importantes des femmes à travers l'histoire.
- Un cours en ligne destiné aux enseignants permet d'intégrer le Registre international Mémoire du monde dans leur enseignement. Cette ressource gratuite fournit des outils pratiques et des exemples de plans de cours pour aider les enseignants à favoriser le dialogue interculturel et la cohésion sociale et à créer des expériences intéressantes pour les élèves.

L'UNESCO a mis en place le Programme Mémoire du monde en 1992. Cette mise en œuvre est née de l'état de préservation alarmant du patrimoine documentaire et de la précarité de son accès dans différentes régions du monde. La guerre et les troubles sociaux, conjugués à une grave pénurie de ressources, se sont ajoutés à des difficultés vieilles de plusieurs siècles. Le Programme Mémoire du monde a pour but de préserver et de protéger le patrimoine documentaire de l'humanité et de veiller à ce que chacun puisse y accéder librement.



Depuis 2005, le Prix UNESCO/Jikji Mémoire du monde récompense des particuliers et des institutions pour leurs contributions notables en faveur de la préservation et de l'accessibilité du patrimoine documentaire.



Devenir partenaire de l'UNESCO

Contact : Fackson Banda, Chef d'Unité, Patrimoine documentaire, f.banda@unesco.org

Pour en savoir plus: [Programme Mémoire du monde](#), [Prix UNESCO/Jikji Mémoire du monde](#), [Projet PERSIST](#), [Software Heritage](#)

Répondre à la pandémie de COVID-19: Faire face à la désinformation et garantir l'accès de tous à des informations fiables en temps de crise

I Enjeux principaux

La communication et l'information jouent un rôle essentiel pour répondre à la pandémie mondiale de COVID-19 et à ses effets, ainsi que dans le renforcement de la résilience des sociétés face aux crises futures.

La crise sanitaire mondiale a révélé à quel point la transformation numérique a un impact sur toutes les facettes de la société, notamment parce que les technologies ont été utilisées pour assurer la continuité des activités en ligne, partout dans le monde. Ceci a contribué à la propagation d'une « infodémie » qui gravite autour de la pandémie, et la mésinformation et désinformation ont favorisé une polarisation croissante, la propagation de théories du complot et les discours de haine en ligne.

Les informations déformées ou fausses menacent également la transparence et la responsabilité, qui sont des principes de base dans les sociétés démocratiques et inclusives.

Dans ce contexte, le rôle des journalistes est plus important que jamais, en tant que fournisseurs d'informations fiables et vérifiées. Cependant, les effets de la pandémie ont empêché et parfois menacé le travail quotidien des journalistes de fournir des informations précises et accessibles. La menace qui pèse sur la viabilité des médias risque d'exposer ces derniers à une instrumentalisation au service d'intérêts particuliers et politiques. Certaines parties du monde – les communautés vulnérables, les minorités, les femmes et les jeunes filles en particulier – ont été exclues de l'accès à l'information et au savoir lorsque les établissements d'enseignement et les musées ont fermé leurs portes.

La pandémie a également rendu plus visibles les fractures numériques et du savoir au sein des pays et entre eux. Les technologies et compétences numériques, qui sont essentielles à la construction des sociétés du savoir inclusives, n'ont pas atteint les groupes marginalisés, privant ainsi les pays les moins développés de générer des solutions innovantes face à la pandémie.

Dans le domaine de la communication et de l'information, l'UNESCO a répondu à la pandémie de COVID-19 par:

Un renforcement des capacités et le développement d'outils de connaissance pour les médias et les journalistes

- L'UNESCO a développé et promu des ressources pour renforcer les capacités des médias à faire face à la « désinfodémie ». Elle a notamment organisé deux cours en ligne ouverts et massifs (MOOC) en coopération avec le Knight Center for Journalism in the Americas (Université du Texas) afin de renforcer les capacités des journalistes à couvrir la pandémie de COVID-19 et sur les questions liées aux vaccins. Plus de 9000 journalistes du monde entier ont suivi ces cours.
- Grâce au soutien du Programme international pour le développement de la communication (PIDC), l'UNESCO a facilité le renforcement des capacités des professionnels des médias, notamment des femmes journalistes et des médias communautaires dans les pays en développement afin de les aider à couvrir la pandémie tout en promouvant l'importance d'une presse libre et indépendante.

La lutte contre la propagation de la désinformation et la montée des discours de haine

- L'UNESCO a produit et diffusé des visuels, des graphiques et des messages sur les médias sociaux pour lutter contre la désinformation et la discrimination. Environ 50 webinaires sur l'éducation aux médias et à l'information et la pandémie ont été organisés. En outre, l'UNESCO et l'OMS ont développé des fichiers audios libres d'accès en plus de 10 langues, soutenant les réseaux de radios à diffuser des informations fiables sur la pandémie.
- L'UNESCO a lancé la campagne #DontGoViral pour enrayer la propagation de la mésinformation et de la désinformation en Afrique, en collaboration avec la Fondation Innovation for Policy. La campagne a recueilli du contenu local à licence libre, fournissant des informations fiables sur la COVID-19 aux communautés en Afrique. Elle a reçu plus de 580 soumissions de 54 pays africains, générant 220 millions de visites sur les médias sociaux.

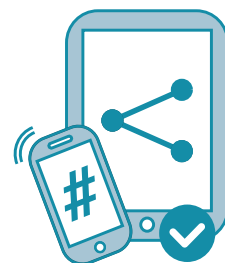
La mobilisation du potentiel de l'IA et des technologies numériques pour trouver des solutions innovantes aux défis liés à la pandémie

- L'UNESCO a organisé le hackathon mondial « CodeTheCurve » en partenariat avec IBM et SAP mobilisant 165 jeunes développeurs et innovateurs pour développer des solutions dirigées par des jeunes pour répondre aux défis émergents dans le monde post-COVID.
- Dans le cadre du Programme Information pour tous (PIPT), l'« Initiative pour l'intelligence artificielle des Caraïbes » a été lancée pour renforcer les capacités et permettre le partage de connaissances sur l'IA dans les PEID des Caraïbes dans le contexte de la pandémie.

La promotion d'un accès libre et universel à l'information en réponse à la COVID-19

- Pour assurer la continuité de l'enseignement et de l'apprentissage en ligne, l'UNESCO a mis à disposition du matériel sous licence libre par le biais de son portail en ligne de Ressources Educatives Libres (REL) et a encouragé le partage de connaissances.
- La journée internationale de l'accès universel à l'information 2020 a souligné l'importance de l'accès à l'information en temps de crise. Une note de politique générale a été publiée sur le droit à l'information en temps de crise dans la série « Tendances mondiales en matière de liberté d'expression et de développement des médias ».
- L'UNESCO et ses partenaires ont lancé un appel pour mobiliser le potentiel du patrimoine documentaire dans la construction de sociétés inclusives et résilientes tout au long de la pandémie de COVID-19 avec le Programme Mémoire du monde.

Le Centre de ressources des réponses à la COVID-19 rassemble des ressources utiles visant à démystifier la mésinformation, faciliter l'accès à l'information et promouvoir l'utilisation des TIC pour faire face aux défis émergents suite à la pandémie.



Contre la désinformation dans le monde

L'UNESCO et l'UE ont lancé la campagne mondiale #CoronavirusFacts afin d'aider les médias à partager des informations vérifiées et de sensibiliser les citoyens à identifier la désinformation sur la pandémie de COVID-19 en ligne dans quatre sous-régions du monde, et notamment dans six pays d'Afrique de trois sous-régions.



Devenir partenaire de l'UNESCO

L'approche de l'UNESCO en matière de partenariats est solidement ancrée dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, avec en son centre l'objectif de développement durable 17, qui vise à renforcer la collaboration internationale en vue de réaliser les objectifs. Les programmes de l'UNESCO sont alignés sur les cadres de développement mondiaux, nationaux et régionaux. Ils sont également adaptés en fonction des besoins des États membres. L'UNESCO garantit ainsi à ses partenaires qu'à travers leur collaboration avec l'UNESCO, ils contribuent à un effort plus large fondé sur les valeurs humaines, les droits humains et les objectifs mondiaux de développement durable.

La relation de l'UNESCO avec ses donateurs repose invariablement sur des principes de transparence, d'impact, de redevabilité mutuelle et de partenariat durable.

- **Soutien financier aux programmes de l'UNESCO**

Le soutien financier à l'UNESCO s'accompagne souvent d'un partage des connaissances et de possibilités d'échanges, puisque la collaboration porte sur des domaines qui représentent des priorités stratégiques tant pour l'UNESCO que pour ses partenaires. Certains partenaires soutiennent également la collecte de fonds au profit de l'UNESCO en menant des actions communes de sensibilisation au sein de leurs propres réseaux et groupes.

Mécanismes de financement commun :

- Compte spécial du Programme multidonateur sur la liberté d'expression et la sécurité des journalistes
- Compte spécial du Programme international pour le développement de la communication
- Compte spécial du Programme Information pour tous
- Fonds mondial pour la défense des médias
- Compte spécial pour le Programme Communication et information

Dons uniques/projet ou activité spécifique pour donateur unique :

- Fonds-en-dépôt
- Contributions au budget ordinaire



- **Plaidoyer, partage des connaissances et innovation**

De nombreux partenaires collaborent avec l'UNESCO sur des actions de sensibilisation et de plaidoyer afin de faire évoluer les mentalités, influencer les comportements et sensibiliser l'opinion publique. D'autres partenariats ont pour but de promouvoir l'apprentissage, l'échange d'expériences et de bonnes pratiques ainsi que le renforcement des capacités. L'innovation et l'élaboration conjointe de solutions face à de nouveaux défis sont également au cœur d'un grand nombre de partenariats avec l'UNESCO.

- **Exécution des programmes**

Les organisations à but non lucratif peuvent intervenir en tant que partenaires d'exécution spécialisés au sein des programmes de l'UNESCO, et ainsi y apporter une précieuse valeur ajoutée. Le principal atout de cette modalité unique est qu'elle permet d'impliquer les partenaires de la phase d'élaboration du programme jusqu'à l'évaluation du projet, tout en leur donnant la possibilité d'apporter leurs contributions financières ou en nature.

- **Partenariats et réseaux multipartites**

De plus en plus, l'UNESCO coopère avec ses partenaires par le biais de nouvelles formes de partenariats et de coalitions multipartites et stratégiques, réunissant des gouvernements, des organisations internationales, des organisations non gouvernementales, des responsables de la société civile et le secteur privé afin de réaliser les objectifs communs.

Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes et des femmes, c'est dans l'esprit des hommes et des femmes que doivent être élevées les défenses de la paix.

Préambule à la Constitution de l'UNESCO



Publié en 2021 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), © UNESCO 2021

Création graphique et mise en page : Strategic Agenda

